

PARIS-NORMANDIE  
ROUEN

13 MAI 1965

## DIEPPE \* DIEPPE

### On prépare la biennale franco-britannique

A Brighton, comme à Dieppe, on s'attache avec ardeur à préparer la biennale franco-britannique qui, on le sait, se tiendra, pour cette première année, à Dieppe, du 10 au 18 juillet, au hangar d'Afrique. Des deux côtés de la Manche, les inscriptions d'exposants commencent à affluer sérieusement ; on met au point aussi les manifestations sportives et artistiques dont nous donnerons, très prochainement, les grandes lignes.

A Dieppe, le Comité chargé, sur le plan local, de l'organisation, le C.E.M.I.A.C., que préside M. Gaston Lalitte, se réunit fréquemment et plus particulièrement le mercredi. Hier, le Comité recevait la visite de Mrs Nora Potter, présidente de la Fédération of Sussex Industry qui, accompagnée d'un des membres de sa compagnie, allait s'entretenir successivement avec MM. Lalitte, Durand-Sinoir, délégué du Commerce extérieur ; Delcluse, délégué du C.E.M.I.A.C. ; Brunet, président de l'Union des Commerçants ; Morillon, secrétaire général de la Chambre de Commerce ; Dève, ingé-

nieur, et leurs adjoints MM. Caron et Fihue, adjoints de la ville, également membres du Comité, ainsi que M. Lambert, vice-président du Syndicat Hotelier ; Mme M.-C. Caron, jouant le rôle d'interprète.

Quand nous sommes passés dans la salle de la Chambre de Commerce, il était question de l'alimentation de la Foire en électricité ; il faudra du courant, car le hangar est grand et il y aura bien des stands. On le voit, on ne se laissera pas prendre de court.

à 20 h. 10 da  
A-V

### L'ECHO TOURISTIQUE

32, Rue Le Pelletier IX<sup>e</sup>

MAI 1965

### CHARBONNIÈRES-les-BAINS

Le mois d'avril a été marqué à Charbonnières par une semaine particulièrement chargée et brillante. En effet, le « Plateau d'Essor » organisé par le Casino, en collaboration avec la « Biennale de Paris », connut un succès incontestable en la salle-théâtre du Grand-Cercle où se manifestèrent successivement six des troupes théâtrales lyonnaises parmi les plus en vue de cette région.

Les « Mimes de Lyon » donnèrent quatre pièces de leur jeune répertoire, le « TP 8 » interpréta le « Balladin du Monde Occidentale » de J.-M. Synge, la « Compagnie d'Arlequin-Théâtre-Saint-Georges » fit beaucoup rire avec trois courtes et excellentes pièces de Jean Tardieu, la « Cie Ludécher » créa pour le « Plateau d'Essor » trois ballets, le « Théâtre du Cothurne », que dirige Marcel Maréchal, donna une magistrale interprétation de la pièce de Jacques Audiberti, « Le Cavalier seul » et, enfin, le Théâtre Inter-Régional de Gisèle Tavet et Jean Aster, nous fit apprécier un texte type d'Arthur Miller « Je me souviens de deux lundis ».

Ces représentations attirèrent dans la station un public nombreux, curieux de voir dans une seule semaine se manifester les espoirs régionaux en matière théâtrale. Ce public était curieux aussi de savoir s'il partagerait l'avis du Jury appelé d'une part à distribuer 3 000 F de prix et, d'autre part, à retenir une compagnie pour l'inviter à participer à la 4<sup>e</sup> Biennale de Paris, qui se tiendra au Musée d'Art Moderne au cours de l'automne prochain.

Ce jury, présidé par M. Rude, sous-préfet chargé des Affaires culturelles de la Région Rhône-Alpes, était composé de MM. Lerminier et Deherpe, inspecteurs principaux des spectacles au ministère des Affaires culturelles, de M. Jean-Albert Cartier, directeur du Théâtre d'Essai et de l'animation de la Biennale de Paris, de M. Grésillon, Président du tribunal de grande instance de Vienne, de M. Michel Blanchon,

directeur général de la S.A. des Eaux minérales de Charbonnières, de M. Rémo Bruni, administrateur, et de M. Jean-Marc Collen, attaché artistique du Casino de Charbonnières-les-Bains.

Voici les décisions qui furent prises à l'unanimité par ce jury :

— Grand Prix de Comédie du Casino de Charbonnières : ex aequo le Théâtre du Cothurne et le Théâtre Inter-Régional.

— Prix de Comédie du Casino de Charbonnières : le Théâtre Saint-Georges - Cie d'Arlequin.

— Prix d'expression corporelle : ex aequo la Cie Ludécher et les « Mimes de Lyon ».

— C'est le Théâtre du Cothurne qui a été retenu pour la Biennale de Paris.

PETITES ANNONCES LYONNAISES  
GAZETTE JUDICIAIRE RÉGIONALE

24 MARS 1965

26 MARS 1965

### Sur le « Plateau d'Essor » du Casino de Charbonnières :

LES TROUPES THEATRALES LYONNAISES BRIGUERONT  
LEUR SELECTION POUR LA BIENNALE DE PARIS

Poursuivant son action bénéfique vis-à-vis des artistes de toute nature et après le succès de la dernière exposition de peintures et sculptures « Pleins feux sur l'Art », la direction du Casino, représentée par MM. Salaun, Goux et Colten, réunissait lundi dernier en une conférence, les membres du Comité d'honneur, les directeurs de troupes sélectionnées et les représentants de la presse, pour donner les ultimes renseignements sur le Plateau d'Essor.

Chacune des troupes présentées reçoit un cachet. En plus de la sélection pour la Biennale de Paris (il y aura au moins une troupe sélectionnée), les troupes concourront pour le Grand Prix de Comédie, d'un prix de mille francs. Une autre somme de mille francs sera en outre répartie entre les troupes s'exprimant dans une autre discipline que la comédie (mime ou danse) suivant les mérites de chacune d'elles. Si la totalité de la somme n'était pas attribuée, le solde en serait versé à la troupe de comédie ayant obtenu le plus de voix après le Grand Prix.

Le jury du Prix du Casino sera composé de personnes appartenant au Ministère des Affaires Culturelles, à la Biennale de Paris et à la Société des Eaux Minérales de Charbonnières. Les troupes seront jugées sur le choix de l'œuvre, la mise en scène, les décors et costumes, l'interprétation et l'impression d'ensemble. De son côté, la Biennale de Paris sélectionnera une ou éventuellement deux troupes.

Rappelons que la Biennale de Paris aura lieu en octobre-novembre au Musée d'Art moderne.

#### LE PROGRAMME

5 avril, à 21 h : Les Mimes de Lyon, dans quatre pièces de leur répertoire.

6 avril, à 21 h : Le T.P. 8, dans « Le baladin du monde occidental », de Synge.

7 avril, à 21 h : La Compagnie d'Arlequin, Théâtre Saint-Georges avec « Théâtre de chambre », de Jean Tardieu.

8 avril, à 21 h : La Compagnie de ballets Johnny Ludécher, trois créations.

9 avril, à 21 h : Le Théâtre du Cothurne, avec « Le Cavalier seul », de Jacques Audiberti.

10 avril, à 21 h : Le Théâtre inter-régional, théâtre de la Croix-Rousse avec « Je me souviens de deux lundis », d'Arthur Miller.

La location se fera chez Rabut, prix des places, 6 F ; pour le T.E.C., groupements et étudiants 3 F.

Un service de cars « La Flèche bleue » fonctionnera. Départ tous les soirs, place Antonin-Poncet, 30 minutes avant le début du spectacle. Retour assuré.